



Institut international de la marionnette

Résidence d'auteurs / Champagne-Ardennes

Date de mise à jour : 7 décembre 2011

Présentation :

L'**Institut international de la marionnette** propose depuis 2011 des résidences de théâtre aux auteurs intéressés par le théâtre de marionnettes et de formes animées.

Celles-ci sont accessibles aux auteurs seuls, aux collectifs d'auteurs et aux écrivains de plateau.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Associer les auteurs à un lieu de création et de recherche
- > Mieux faire connaître les possibilités expressives du théâtre de marionnette
- > Confronter des troupes au répertoire contemporain grâce à des lectures, des spectacles, des temps de formation
- > Créer une dynamique culturelle sur le territoire

Durée moyenne d'une résidence : Variable

Date limite pour le dépôt des dossiers : 30 novembre de l'année en cours pour l'année suivante

Nombre de résidents accueillis par année : 1

Conditions de candidature :

L'auteur doit faire une candidature spontanée.

Pas de limite d'âge.

Toutes les demandes d'écriture sont étudiées. Sont néanmoins privilégiés les auteurs émergents, francophones, qui s'intéressent au théâtre de marionnettes et de formes animées (images, objets), ainsi que les jeunes artistes issus de l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette (ESNAM)

Type d'hébergement proposé :

- > Studio, dans la villa d'Aubilly, en centre ville, où sont logés les chercheurs, les résidents en création et certains élèves de l'ESNAM
- > Cuisine collective, jardin

Équipements mis à la disposition du résident :

- > Internet, imprimante, bibliothèque, TV, photocopies
- > Des ressources documentaires

Frais à la charge du résident :

- > Le transport, la restauration

Frais pris en charge par la structure :

- > L'hébergement

Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

- > Dans le cadre de leur résidence, les auteurs sont amenés à présenter leur travail devant un public, et le cas échéant à participer à des actions culturelles en direction des publics
- > L'auteur peut animer des ateliers d'écriture s'il en fait la demande
- > L'auteur accueilli doit faire mention de sa résidence sur ses documents de communication

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

Spécificités :

- > Dispositif pérenne
- > 1 session annuelle
- > Un auteur peut être accueilli plusieurs fois pour un même projet, c'est même très souvent nécessaire
- > L'auteur accueilli peut confectionner et prendre ses repas en commun avec les autres résidents

Accompagnement des auteurs dans leur travail d'écriture :

- > L'auteur est associé aux activités de l'IIM et de l'ESNAM
- > Échanges avec d'autres auteurs, lectures publiques, discussions autour de leur travail, échanges avec des comédiens
- > Sorties : spectacles ou visites dans la région

Accompagnement des auteurs après la résidence

- > L'auteur fait des présentations publiques de son texte
- > Des aides à l'édition sont organisées
- > Souvent la structure octroie des aides à la production, en partenariat avec les structures locales

Pour plus d'informations : www.marionnette.com

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Eve Plichart, Responsable du Centre de documentation
00 33 (0) 3 24 33 72 50 / institut@marionnette.com

Institut international de la marionnette

7, place Winston Churchill
08000 Charleville-Mézières